

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ
Commission de gestion 2020-2021
Préavis municipal N° 01-2021
relatif au financement du ménage courant pour l'année 2021

Rapport de la Commission de Gestion

Au Conseil général de Saubraz
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion, composée de :
Mesdames,
Jeanine Isch
Julie Sprunger
Sandrine Bonvin
Cristina Rodakovic

Messieurs,
Didier Barbay
Bernard Arnoldi
Philippe Maillard

s'est réunie les 1^{er} et 3 février 2021.

La Commission de Gestion a été reçue par la Municipalité pour la présentation du financement du ménage courant pour l'année 2021 en date du 28 janvier 2021.

Les travaux de réfection des routes du Village et de la Rosière sont importants et nécessaires, avant que ces dernières ne se dégradent encore plus et coûtent donc plus cher.

Actuellement, la Commune de Saubraz peut s'attendre aux subventions suivantes :

- subvention cantonale d'environ CHF 207'000 et
- dépenses thématiques d'environ CHF 160'000 pour la route du Village ;
- participation d'ArmaSuisse d'environ CHF 116'000 et
- dépenses thématiques d'environ CHF 176'000 pour la route de la Rosière.

Une subvention totale d'environ CHF 659'000 peut donc être récoltée. Dès lors, l'entretien des routes coûterait à la Commune environ CHF 376'000, sur un montant total estimé à CHF 1'035'000.

Le calcul des dépenses thématiques va être modifié dans un laps de temps assez court par le canton et le contrat avec ArmaSuisse, pour l'entretien de la route de la Rosière, se terminera bientôt. Les travaux d'entretien sont donc une opportunité à saisir maintenant.

La Commission de Gestion constate que le projet pour l'entretien de la route du Village a bien avancé et est prêt à se réaliser. Par contre, le déroulement des travaux sur la route de la Rosière n'est pas clairement défini et les soumissions ne sont pas encore faites. La Commission de Gestion souhaiterait plus d'informations sur la coordination des travaux avec la Commune de Gimel.

La Commission de Gestion propose dès lors d'amender le préavis municipal n°01/2021 comme suit :

d'accepter uniquement l'emprunt A pour un total de CHF 500'000 pour les travaux d'entretien de la route du Village et de repousser l'emprunt B jusqu'à réception des soumissions, ainsi que des informations supplémentaires, notamment sur la coordination des travaux avec la Commune de Gimel. Une fois ces éléments réunis, un prochain Conseil Général pourrait se tenir très prochainement, afin de pouvoir encore bénéficier des subventions dans les délais.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 01-2021 amendé.

Pour la commission:

Julie Sprunger

Philippe Maillard

Cristina Rodakovic

Jeanine Isch

Bernard Arnoldi

Didier Barbay

Sandrine Bonvin

Ainsi fait à Saubraz, le 3 février 2021.